

Recherches sur *MA* + Inf « Je vais » en français

Sven Dörper

Volume 19, numéro 1, 1990

Syntaxe historique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602667ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602667ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dörper, S. (1990). Recherches sur *MA* + Inf « Je vais » en français. *Revue québécoise de linguistique*, 19(1), 101–127. <https://doi.org/10.7202/602667ar>

Résumé de l'article

Cette étude a pour but d'expliquer l'origine de *ma* + Inf, indice du futur à la 1^{ère} pers. du sing, en québécois et dans les créoles à base française : en présence d'attestations correspondantes dans des dialectes français, il est presque certain que *ma* a été « exporté » dans les anciennes colonies françaises et qu'il ne constitue pas une innovation du français d'outre-mer. Certaines particularités de l'emploi de *ma* (utilisation à la 1^{ère} pers. du sing, et rareté de cooccurrence avec la négation) se retrouvent dans toutes les variétés du français en question ici : langue standard, dialectes, variétés régionales d'outre-mer et créoles. La genèse de *ma* est expliquée par la grande fréquence de la 1^{ère} pers. du sing, dans des contextes futurs et le manque d'accent qui repose sur *je m'en va(i)s*, signe proclitique du futur.

RECHERCHES SUR MA + INF «JE VAIS» EN FRANÇAIS¹

Sven Dörper

It would appear that many of the divergencies between LaF [Lafayette Acadian Louisiana French] and SF [Standard French] must be dated back to Proto-North American French (or perhaps Proto-Non Metropolitan French). Undoubtedly closer study of non-standard dialects, both geographical and social, in metropolitan France and in former French colonies, including Creoles, should allow us to reconstruct this proto language.

(Valdman 1965:99)

La langue familière du Québec possède, à la première personne du singulier, une forme spéciale de l'expression du futur que le français standard ne connaît pas: *ma* suivi de l'infinitif. D'autre part, dans les créoles à base française, *ma* est la particule préverbale qui désigne le futur à la 1ère personne du singulier. Enfin, il y a des dialectes français qui possèdent ou ont possédé, à la 1ère pers. du sing. du futur périphrastique, des constructions contenant *ma* + Inf.

La présente étude a pour objectif:

- de prouver qu'il y a des liens génétiques qui rattachent les formes d'outre-mer à l'usage en France;
- de répondre à la question de savoir pourquoi une forme spéciale du futur périphrastique, réservée à une seule personne grammaticale, a pu se développer.

Pour ce faire, je commencerai par une esquisse de l'histoire de *s'en aller* + Inf, périphrase du futur, en France (1.), suivie par une enquête sur les dialectes français (2.). En ce qui concerne le français d'outre-mer, j'examinerai d'abord les variétés nord-américaines, surtout le québécois (3.) et ensuite les créoles (4.). L'étude se terminera par une évaluation des résultats.

1. La compilation de la documentation pour cet article, rendue possible en partie par une bourse du programme des «Bourses du Gouvernement du Canada aux ressortissants étrangers», a été effectuée entre septembre 1987 et juillet 1988 au Projet Trésor de la langue française au Québec, Université Laval, Québec (TLFQ; projet partiellement subventionné par le Conseil de Recherches en Sciences humaines du Canada – directeur Claude Poirier). Je remercie Paul Laurendeau, de l'Université York (Toronto), et Anne-Marie Sauvat, de la Freie Universität Berlin, pour avoir relu la version française de ce texte. – Une première version de cette étude a été publiée dans *Neue Romania* 7; voir Dörper (1988).

1. *S'en aller* + Inf en français de France

1.1. Généralités

Depuis l'époque de l'ancien français, *aller* et *s'en aller* se trouvent dans un nombre de périphrases verbales qui sont construites ou bien à partir d'un participe (participe présent (ou gérondif) et participe passé) ou bien à partir de l'infinitif. En ce qui concerne l'emploi de (*s'en*) *aller* + Inf comme périphrase du futur, Gougenheim (1929:110) estime que «de toutes les périphrases verbales du français, il n'en est pas qui ait eu plus belle fortune».

Généralement, il est d'usage de dater l'emploi régulier de (*s'en*) *aller* + Inf, périphrase du futur, à partir du 15^e siècle. Si l'on s'en tient à la définition de périphrase verbale donnée par Gougenheim (1929:1), la condition préalable de cet emploi régulier est que la signification de locomotion ait été remplacée par une signification aspecto-temporelle. Parfois, on indique aussi des attestations plus anciennes, mais où l'emploi régulier à sens nettement futur n'est pas encore apparu.

Les premières attestations pour les deux variantes, *aller* + Inf et *s'en aller* + Inf, se rencontrent le plus souvent dans des œuvres théâtrales à caractère populaire: les personnages s'en servent dans des énoncés qui doivent imiter la prise de parole spontanée. Gougenheim (1929:99) fournit une indication convaincante de l'origine populaire de (*s'en*) *aller* + Inf. Il révèle que les auteurs du 15^e et du 16^e siècle mettent la périphrase dans la bouche de leurs personnages – dans le but de restituer dans leurs textes l'ambiance d'une «situation populaire vécue» –, tandis que ces auteurs ne s'en servent pas pour leur propre compte.

Avec la première mention, en 1625, chez un grammairien, Maupas, l'acceptabilité de la périphrase dans le style élevé est «officiellement» confirmée. Pour désigner cette nouvelle catégorie grammaticale, on trouve pour la première fois «futur prochain» en 1753, appellation qui, aujourd'hui, a pratiquement été remplacée par celle de «futur proche».

Le développement de la périphrase s'est poursuivi de sorte qu'*aller* + Inf – mais non pas *s'en aller* + Inf – s'est complètement grammaticalisée en français standard moderne. Le futur proche est devenu un temps verbal du français, et en principe, il n'y a pas d'énoncé où il ne puisse pas apparaître en raison du niveau de langue. Le futur proche est d'une fréquence relativement élevée.

En français parlé, sa fréquence semble surpasser celle du futur simple, tandis qu'en français populaire il a relégué le futur simple dans une position marginale.

De plus, il est à noter que, d'une manière générale, la périphrase du futur est rare, sinon évitée, dans des phrases négatives.²

1.2. *Emploi à la 1ère personne du singulier*

On remarque que, dans les premières attestations avec (*s'en*) *aller* + Inf, la 1ère pers. du sing. est dominante comme sujet. Dans le corpus moyen français (1350-1500) de Werner (1980), 70 des 83 attestations (= 84,3%) sont à la 1ère pers. du sing. Dans les farces, soties et moralités des 15e et 16e siècles examinées par Wilmet (1970:186), il y a même 30 attestations sur 31 dont le sujet est à la 1ère pers. du sing. Gougenheim (1929:98-99) dénombre deux corpus: premièrement, des pièces de théâtre et des farces du 15e et de la première moitié du 16e siècle, où il constate une relation de 29 attestations à la 1ère pers. du sing. pour un nombre total de 37 (= 78,3%); deuxièmement, les traductions de comédies de Larivey (deuxième moitié du 16e siècle), où, dans le nombre total de 20 attestations, 17 (= 85%) sont à la 1ère pers. du sing.

Malheureusement, je n'ai pas pu trouver d'indications concernant la fréquence de cette périphrase verbale dans la langue moderne.

1.3. *La prononciation /va/ à la 1ère personne du singulier*

Avant le 16e siècle, *va(s)* est extrêmement rare à la 1ère pers. du sing., la forme normale de l'ancien français étant *vois*. À partir du 16e siècle (d'abord chez Palsgrave), on trouve de plus en plus souvent *va(s)* comme variante de *voi(s)/voy(s)* et *vai(s)/vay(s)*.

Pour expliquer l'évolution de la prononciation /va/ à la 1ère pers. du sing., on invoque le plus souvent l'influence analogique de la 2e (et de la 3e) pers. du sing. En effet, la forme *vais* de la 2e pers. du sing., sporadiquement formée à partir de la

2. Sur les raisons qui auraient pu amener à ce phénomène, voir Flydal (1943:57) et Wilmet (1970:187).

1ère pers., suggère l'existence de forts facteurs analogiques à l'intérieur du paradigme.³

Les auteurs classiques aussi se servent de *je (m'en) vas*. Cependant, Brunot (HLF IV/2:705) note que deux passages chez Racine contenant *je vas* ont été «corrigés» par l'auteur, dans des éditions ultérieures, en *je vais*, ce qui fournit un indice de l'acceptabilité décroissante de la prononciation /va/ à compter de la fin du 17e siècle.⁴

À l'égard de la forme réfléchie *s'en aller* + Inf (dont il sera question plus en détail par la suite), les déclarations suivantes de l'abbé Girard (1747, 2:79, cité dans Manz 1909:19-20) méritent l'attention:

Les uns disent constamment *vas*, les autres toujours *vais* et plusieurs se servent de l'une et tantôt de l'autre formation. Vaug. a remarqué que la Cour disoit *vas* et regardoit *vais* comme un mot provincial ou du peuple de Paris. Cependant quoiqu'alors tout roturier il s'est annobli depuis: de bons auteurs et beaucoup de gens polis s'en servent. Mais *je vas* vit encore; et il me semble même l'emporter sur *je vais* dans les occasions où il est précédé du pronom *en*: j'entends dire *je m'en vas*, *je m'en y vas* plutôt que *je m'en y vais*.

Au 20e siècle, *je vas* reste bien vivant, mais son emploi est limité au français populaire.

1.4. *S'en aller* + Inf

Comme je l'ai déjà mentionné plus haut, *aller* + Inf et *s'en aller* + Inf sont bien attestés tous les deux à partir du 15e siècle. Du point de vue sémantique, les deux variantes ne diffèrent pas; ce qui diffère, dans la période de 1400 à 1600, c'est leur fréquence relative, puisque seulement entre 12% et 30% des attestations sont à la forme réfléchie.⁵

C'est au 17e siècle que *s'en aller* + Inf connaît son apogée.

3. Cf. Nyrop (1903, II, §116, 1^ob); Brunot (HLF III/1: 318).

4. Thurot (1881, I:325-326, 392-393) et Manz (1909:17-20) ont compilé des commentaires de grammairiens.

5. Werner (1980:138, 181; divers genres, datant entre 1350 et 1500): 10 attestations sur 73 (=12,4%) sont à la forme réfléchie. – Wilmet (1970: 182-186; farces, soties et moralités des 15e et 16e siècles): 5 attestations sur 26 (=16,1%) sont à la forme réfléchie. – Gougenheim (1929:98; drames et farces du 15e et de la première moitié du 16e siècle): 11 attestations sur 26 (=29,7%) sont à la forme réfléchie.

Pour ce qui est de la langue parlée, on possède les enregistrements de Jean Hérouard, qui accompagnait Louis XIII entre 1605 et 1610, donc à l'âge de 4 à 9 ans, et qui a noté tout ce que le dauphin disait. Ernst (1985:82), dans son dépouillement de ces documents, démontre une prédilection manifeste pour la variante réfléchie, et toutes les attestations qu'il reproduit sont de la forme *je m'en va* + Inf

Pour la littérature, on peut constater que *s'en aller* + Inf «est encore absolument classique.»⁶ Un grammairien souligne les avantages métriques de *s'en aller* + Inf, qui possède une syllable de plus qu'*aller* + Inf (Gougenheim 1929:104). Selon ce même auteur (1929:103), *s'en aller* + Inf tend à prendre «une valeur expressive» à cette époque. Les puristes rejettent *s'en aller* + Inf On trouve les qualifications «basse», «familiale» (déjà pour la langue classique), «vicieuse» (18e siècle), «ridicule» (19e siècle).

Dans la langue moderne, *s'en aller* + Inf est rare et semble réservé à la 1ère pers. du sing. Ainsi, Kahn (1954:106) n'a relevé, parmi les 28 attestations du futur proche contenues dans le *Livre des deux mille phrases* d'Henri Frei (1953), qu'une seule attestation de la forme réfléchie *je m'en vais* + Inf; à noter également que cette forme n'est pas du tout attestée dans le corpus de langue orale de François (1974).

Aujourd'hui, *s'en aller* + Inf, en tant qu'auxiliaire du futur proche, est en voie de disparition. Voici une observation qui reflète ce développement. Le *Grand Robert*, dans sa première édition de 1951, avait caractérisé *s'en aller* + Inf comme «plus familier qu'*aller*». Or, dans la deuxième édition de 1985, on lit: «Cette construction est plus marquée (archaïque ou régionale) que *aller*».

2. Dialectes français

Comme le français parlé, les dialectes français connaissent, eux aussi, la concurrence entre le futur synthétique et le futur périphrastique.⁷ *Aller* et, à un moindre degré, *s'en aller*, sont les auxiliaires les plus répandus. Dans certaines aires, on se sert de *vouloir* dans cette fonction; d'autres formes sont trop marginales pour en faire mention ici.

6. Brunot (HLF IV/2:740); cf. aussi: Littré (s.v. *aller*); Haase (1898:148 (§ 60)).

7. Cf. ALF 575 «Finiras-tu?», ALF 869 «Elles se moisiront», ALCe 1322 «Je planterai cet arbre».

Selon ALF 23 («Je vais»), la prononciation /vA/, à la 1ère pers. du sing., est celle qui domine de loin en langue d'oïl. /vE/ se trouve en franco-provençal, en Haute-Bretagne ainsi qu'à des points divers, le plus souvent isolés, sur le territoire d'oïl.

Pour ce qui est de *s'en aller* + Inf, il se rencontre surtout à la 1ère pers. du sing. À 69 points de l'ALF (carte 23), dont 54 en langue d'oïl, les informateurs répondent avec *aller* en construction réfléchie. Des concentrations importantes de points où on répond avec la forme réfléchie, se trouvent en Picardie et au nord-ouest de la Normandie.⁸ De plus, la Picardie semble être la seule région où la périphrase du futur avec *s'en aller* peut être utilisée avec toutes les personnes grammaticales.⁹

Il y a des formes courtes de *s'en aller* + Inf, à la 1ère pers. du sing., dans quelques dialectes français. Pour s'expliquer leur origine, il faut supposer un débit oral, qui, conjointement avec une fréquence relativement élevée de cette forme, a contribué à la formation d'une forme courte, donc plus économique.

(a) En picard:

(1) absence du pronom sujet:

[m ɛ̃ v ɔ]¹⁰

[m ɛ̃ v a]¹¹

(2) réduction de l'élément *m'en vas*:¹²

[ɛd m ɛ̃ ɔ]:¹³

[(ɛ) ʒ m ɔ̃]¹⁴

8. Cf. aussi FEW (14:116b): à Gondécourt (dépt. Nord), on dit *žmoay* à la 1ère pers. du sing., forme qui correspond au type «je m'en vais», tandis que les autres dialectes représentent le type «je vais».

9. Gougenheim (1929:105).

10. ALF 23: p. 284 (St-Pol-sur-Ternoise, Pas-de-Calais); p. 285 (St-Pol (Faubourgs), Pas-de-Calais); p. 286 (Ramecourt, Pas-de-Calais); p. 277 (Condas, Somme); p. 255 (Jumel, Somme); p. 261 (Sains-Richaumont, Aisne).

11. ALF 23, p. 292 (Mesvin, Hainaut [Belgique]).

12. La chute d'un /v/ intervocalique devant (parfois aussi après) voyelle vélaire, fait partie de l'évolution du latin au français. Cf. aussi dans les dialectes modernes: ALF 321 «coquelicot» (= pavot), ALF 343 «est couvert», ALF 1339 «trouver», ALF 1442 «arriver», ALF 1714 «souvent», ALF 1796 «couvert». Le comportement de la formule *s'il vous plaît* a une force indicatrice spécialement grande, parce qu'elle peut être réalisée, tout comme *je m'en vas*, comme une forme du débit rapide; cf. ALF 1672 et Bauche (1920:140), qui donne les formes parisiennes populaires *sivouplé*, *siouplé* et *syouplé*.

13. Debric (1982:7-8); il s'agit d'une correspondance de Pierre Ruelle, professeur à Mons, à Debric (Pâturages, Hainaut [Belgique]).

14. Debric (1974:89); Warloy-Baillon, Somme; Debric (1982:9-10); dépouillement de Alcius Ledieu (1911), *Ede quoi rire à se teurde*, Grandvilliers; Sinet; Dénuin, Somme; Debric (1983:149-150); Harponville, Somme; Contay, id. Pour s'expliquer cette forme [(ɛ)ʒ m ɔ̃], il faut supposer un développement en deux étapes: (1^o) chute du -v-, (2^o) fusion des deux voyelles en hiatus de sorte que l'aperture du [ɔ] et la nasalité du [ɛ̃] se maintiennent: [ʒm ɛ̃ v ɔ] > [ʒm ɛ̃ ɔ̃] (cette forme est attestée: [ɛd m ɛ̃ ɔ̃]:!) > [ʒm ɔ̃].

žmoay¹⁵

[ʒ ma]¹⁶

[ɛd m ɔ:].¹⁷

(b) En saintongeais:

L'ancien dialecte de la Saintonge connaissait une formation spéciale du futur périphrastique, à la 1ère pers. du sing., composée de :

(*s'en*) *aller* à la 1ère pers. du sing. + *mezan(t)* + Inf

où *mezan(t)* est une forme explétive, qui ne figure jamais seule et qui est limitée, dans son emploi, à la 1ère pers. du sing. du futur périphrastique. Les plus vieilles attestations, en dialecte saintongeais, de *mezan(t)* de textes datant de 1724 à 1748 et sont contenues dans le *Manuscrit de Pons* (département Charente-Maritime; Duguet 1970). L'attestation la plus récente de cette particule est de M. Marchadier, dit Pierre Lagarenne, de Cognac (1830-1898). Aujourd'hui, *mezan(t)* est obsolète.¹⁸

Il existe en saintongeais une série de formes avec *mezan(t)* dans lesquelles la forme personnelle de (*s'en*) *aller* se trouve raccourcie:

y vas mezan + Inf

vas mezan + Inf

y m'en vas mezan + Inf

m'en vas mezan(t) + Inf

m'a mezan(t) + Inf¹⁹

Comment faut-il interpréter le *m-* initial dans *m'a mezan(t)*? Duguet (1970:224) propose «une altération de *vas me-z-en*», donc un processus d'assimilation. Pour les raisons suivantes, il est plus probable, cependant, d'y voir une variante courte de la forme réfléchie (*y*) *m'en vas mezan(t)*. D'abord, le pronom sujet étant souvent omis à la 1ère pers. du sing. en saintongeais, on partirait de *m'en vas mezan(t)*.

15. FEW (14:116b); comme je ne suis pas sûr de la réalisation phonétique de cette forme, je me borne à reproduire la citation du FEW. – Dans les trois dernières formes, la voyelle nasale [ɛ] «en» est apparemment tombée sans influencer son environnement phonétique.

16. Vasseur (1963, s.v. *alleu*): Nibas, Somme.

17. Mêmes références que dans note 13.

18. Les attestations se trouvent dans Duguet (1970:52n.5, 224, 226) et Doussinet (1971:126, 129, 134, 210, 248). Est-ce que *mezan(t)* vient de *me* + *z* euphonique + *en*, ou bien de *me* + *z* euphonique + forme de *angher*, synonyme archaïque de *aller*? Musset (1929-1948, I, s.v. *amezan(t)*) y voit le mot français *amusant*, mais il corrige son erreur (I:540 et III, s.v. *mezan(t)*). Le FEW (6,3:280b, s.v. *musus*) ne reproduit que l'erreur de Musset.

19. Duguet (1970:83, 145); variante orthographique: *m'amezan(t)* + Inf, Duguet (1970:79, 88, 115). Datations de ces textes: entre 1725 et 1748.

Deuxièmement, on peut supposer que *m'en vas mezan(t)* est devenu *m'a mezan(t)*; une telle réduction par fusion n'est pas du tout improbable vu la fréquence relativement élevée de *m'a mezan(t)* dans les textes en question.²⁰ Troisièmement, le picard et le franco-provençal (voir le paragraphe suivant) possèdent aussi des formes courtes, mais dans ces deux dialectes, ces formes ont évolué sans qu'il y ait un environnement phonétique constant (comme saint. *mezan(t)*) qui puisse donner lieu à une assimilation où [va] deviendrait [ma], comme Duguet le propose pour le saintongeais. Enfin, on trouve, dans les variétés françaises d'outre-mer, *ma* + Inf (voir 3. et 4.), mais là non plus, *ma* n'est pas attesté dans une formation permanente telle que *m'a mezan(t)*, qui puisse appuyer l'explication de Duguet.

On ne peut guère exagérer l'intérêt, voire la grande valeur, des formes saintongeaises, parce que les liens qui les rattachent aux variétés du français d'outre-mer sont plus nettement visibles ici: d'abord, la Saintonge a fourni beaucoup de colons, et deuxièmement, la date des ces attestations est suffisamment proche de celle du peuplement des colonies (à partir du 17^e siècle) pour postuler une origine dialectale des formes d'outre-mer.

(c) En franco-provençal:

Il y a des formes de *s'en aller* + Inf sans pronom sujet à la 1^{ère} pers. du sing., du type morphologique «*m'en vais* + Inf». ²¹

En plus de cela, Duraffour (1932:76n.6.) mentionne la réduction de l'unité phonétique *m'en vais* à une forme courte:

m-Èvé (vwé) parlâ; forme rapide, très fréquente: *mwé parlâ*.

3. Français régional en Amérique du Nord

3.1. Français régional du Québec

En ce qui concerne la langue «familiale» et «populaire», la description suivante de Landry (1943:60-61) est valable pour la plus grande partie de la province de Québec:

20. Les textes écrits ne peuvent fournir qu'une indication vague puisque c'est dans la langue parlée qu'un tel processus s'effectue: une fois établi dans celle-ci, le phénomène peut s'introduire dans la langue écrite.

21. Cf. ALF 23, p. 70, 924, 957; Bridel et Favrat (1866, s.v. *alla*); Vey (1911: 194); Duraffour (1932:76n.6). – À noter que le pronom sujet n'est pas obligatoire en franco-provençal.

Only the Pap. [=Papineauville (ville située à 130 km à l'ouest de Montréal)] equivalents of the auxiliary verbs *avoir* and *être*, and of such «modal auxiliaries» as *devoir*, *vouloir*, *pouvoir*, *savoir*, and *faire*, are used to any extent in the future. The future of other verbs is almost regularly expressed by the present indicative of Pap. *aller* plus the infinitive. In the first person singular, *j'vas* [ʒ vò] (=je vais) is almost always replaced by the reflexive form *j'm'en vas* [ʒ m'ɛ̃ vò], generally reduced to *j'm'as* [ʒ m'ò], or more commonly, to *m'as* [m'ò]. Exemple *j'm'en vas marcher* or (*j'*)*m'as marcher*, *tu vas finir*, *i' va vendre*, etc.

La citation fait ressortir les faits suivants:

- Fait connu du français populaire, le futur est formé d'ordinaire de manière analytique, c'est-à-dire à l'aide de l'auxiliaire *aller* (sauf dans le cas des verbes les plus fréquents).
- À la 1^{ère} pers. du sing., la construction réfléchie *je m'en vais* + Inf est la plus employée.
- Cette dernière construction se rencontre souvent sous sa forme courte, *ma* + Inf.²²

L'emploi de *ma* est soumis aux restrictions suivantes:

Premièrement, *ma* se trouve normalement en position initiale d'une phrase ou d'un groupe d'accent à l'intérieur d'une phrase.²³

Deuxièmement, *ma* ne peut – en général – être nié. Dans les phrases négatives, la postériorité est exprimée le plus souvent par le futur simple. Robinson et Smith (1984:281) écrivent sur l'expression de postériorité en québécois:

«Le futur affirmatif tend à être remplacé par *aller* + infinitif. [...] À la première personne, on entend *m'as*. [...] Le futur est conservé cependant au négatif: *m'as y aller oubedonc* [«ou bien (donc) j'irai pas.»

Les indications d'ordre statistique dans Deshaies et Laforge (1981:29) vont dans le même sens; dans leur corpus de langue parlée, elles ont dépouillé, dans des phrases négatives, 400 occurrences du futur simple (= 96,9 %) contre 13 seulement du futur proche. Cependant, *ma* peut être nié pour des raisons rhétoriques, où la négation

22. J'utilise l'orthographe «phonétique», c'est-à-dire celle qui se borne à rendre la réalisation acoustique de cette tournure; dans des textes linguistiques et littéraires, on trouve aussi *mas*, *m'as* et *m'a*. Il n'y a pas de liaison entre le -s et un mot suivant qui commence par une voyelle. – La prononciation de *ma* varie entre [mɔ], [mɑ], [ma] et [mɔ] (transcription de l'A.P.L.). La qualité du /a/ dans *ma* est donc identique à celle de *(j'ai) vas*, l'équivalent québécois de *je vais*.

23. Ainsi: «*Je crois que) ma y aller*» (Morin 1985:809n.29); «La femme dit: «Qu'est-ce que *m'as* faire de ça?»» (Fichier du TLFQ (cf. infra), Archives de folklore, collection Barbeau, ms. 148, Les Éboulements-en-Haut, 1916).

proche. Cependant, *ma* peut être nié pour des raisons rhétoriques, où la négation est forcée par le choix de la symétrie, par exemple «Ma-ti y aller, ou ma-ti pas y aller?», ou encore «Ma pas y dire, ma y écrire!»

Variantes. La langue québécoise possède toute une série d'expressions qui dérivent de *je m'en vais* + Inf Le Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), un centre de recherche à l'Université Laval, constitue certainement la meilleure collection de particularismes québécois provenant de la littérature (belles lettres, périodiques, publications scientifiques), de sources archivistiques (datant surtout des siècles précédents) et de la langue parlée (contes folkloriques, énoncés spontanés).²⁴ Cette documentation contient 284 attestations pour *s'en aller* + Inf, à la première personne du singulier de l'indicatif du présent, lesquelles se répartissent en diverses réalisations, de la façon suivante:

<i>j(e) m'en vais</i>	12	<i>j(e) ma</i>	32
<i>j(e) m'en vas</i>	71	<i>m'en vas</i>	11
<i>j(e) m'a vas</i>	2	<i>m'a vas</i>	23
		<i>ma</i>	133

De plus, mis à part la 1^{ère} pers. du sing., la documentation du TLFQ ne contient que 8 attestations à une autre personne grammaticale – le futur périphrastique étant alors formé à l'aide d'*aller* + Inf seul, comme je l'ai mentionné plus haut.

En québécois, *j(e) m'en vas* constitue le point de départ pour les formes particulières suivantes:

- À côté de la forme non réduite *j(e) m'en vas*, il y a les formes courtes *j(e) m'a vas* et *j(e) ma*.
- Ces trois formes se rencontrent également sans le pronom sujet.

Une disposition possible des types morphologiques attestés au TLFQ serait donc:

A. Emploi français standard:

j(e) m'en vais

24. La collection comporte à peu près 1,2 million d'attestations saisies dans leurs contextes. – Le projet du TLFQ prépare la publication du *Dictionnaire du français québécois* dont le Volume de présentation est paru en 1985; cf. la bibliographie.

B. Emplois québécois

- | | |
|--|---|
| B.1. Forme «normale», avec et sans <i>je</i> : | (a) <i>j(e) m'en vas</i>
(b) <i>m'en vas</i> |
| B.2. Première forme courte: | (a) <i>j(e) m'a vas</i>
(b) <i>m'a vas</i> |
| B.3. Deuxième forme courte: | (a) <i>j(e) ma</i>
(b) <i>ma</i> |

La symétrie est évidente. Il convient de rappeler, cependant, que la répartition de ces formes est tout sauf équilibrée: la plus fréquente est *ma*, donc celle qui est la plus réduite (133 attestations, = 46,8 % du nombre total d'attestations); avec la forme longue «normale» de l'usage québécois, *j(e) m'en vas* (71 attestations), les deux formes totalisent 71,8 % des attestations.

Je m'en va(i)s, auxiliaire du futur périphrastique, existe, semble-t-il, depuis les débuts de la Nouvelle-France: il se rencontre déjà dans la Correspondance de Marie de l'Incarnation (1635; p.26).

Voici les attestations les plus anciennes d'une forme réduite remplaçant *j(e) m'en vas* + Inf disponibles au TLFQ:

Plus on viéguit [«vieillit»], Mesieur Bdar on apprend tejours de quoé. *j'ma* vous apprende une chose moé que j'né pas trouvée bonne [...]. (Le Canadien, 25 avril 1818, (vol. V, no. 46) p. 173, col. 2 (citation tirée d'une lettre).)

La deuxième attestation suit à un intervalle de presque un siècle; elle est par ailleurs la première de *ma*, donc sans pronom sujet:

«Papa, *m'as* y aller, *m'as* me marier avec.» (Archives de Folklore, collection Barbeau, ms. 25, Ste-Anne-de-la-Pocatière (Kamouraska), 1915.)

Dans la littérature métalinguistique du Canada francophone, caractérisée pendant longtemps par un purisme zélé, la première mention de *j(e) m'en vas* + Inf à l'état réduit se trouve chez Manseau (1881:39):

Je *m'en* vais vous dire; je *m'en* vais y aller (encore moins *j'm'as* y aller!)
[...] Il vaut mieux laisser *m'en* de côté et dire *je vais*...

En ce qui concerne la fréquence de l'emploi de *j'ma* vers la fin du siècle dernier, un point de repère est fourni par Legendre (1887:138) qui constate que «cette forme contractée est très usitée.»

C'est depuis le Glossaire de Clapin (1894, s.v. *m'a-t-i* [«est-ce que je vais...?»]) que la forme courte sans pronom sujet est enregistrée par les lexicographes. Plus tard suivent Dionne (1909, s.v. *m'a-t-i*) et le GPFC (1930, s.v. *as* (*m'*), *m'as*, *m'as-ti*). Ce n'est peut-être pas une coïncidence si, dans ces glossaires, *ma* apparaît toujours à la forme interrogative constituée par *-ti* postposé. Car c'est le *-ti* qui porte l'accent dans cette formation, et l'accent faible reposant ainsi sur *j'ma* aurait pu entraîner la chute du /ʒ/ initial. Adjutor Rivard, fondateur de la «Société du parler français au Canada» et coéditeur du Glossaire (GPFC) de 1930, fait la remarque suivante à ce propos:

«Dans l'interrogation on entend souvent *mɔ ti* pour *ʒ mɔ ti* ou *ʒ vɔ ti*.
On supprime le *ʒ* : *mɔ ti vu peje?* est-ce que je vais vous payer? (à la première personne seulement).»²⁵

On pourrait supposer que *j(e) m'en vas* a d'abord donné *j'ma*, et qu'à un moment ultérieur le pronom sujet est tombé, peut-être sous l'influence de la forme interrogative.

3.2. Le français des régions peuplées à partir de la vallée du Saint-Laurent

3.2.1. État américain du Maine

Locke (1949:143-144, 157-158) enregistre [mãṽ:jale] et [mṽ:jale] pour *je m'en vais y aller*, en expliquant la deuxième forme par une «compensation». Pour Waterville, au Maine, Sheldon (1887:214, 216) donne la forme *ma vâ* + Inf.

3.2.2. Région du Détroit

Hull (1956:52) relève [mɔ] à Windsor, Almazan (1977:94, 142) [ma] et [mã] à Belle-Rivière. Une petite colonie francophone située dans le sud-est de l'état américain de Michigan et peuplée à partir du Détroit ne connaissait pas de forme courte pour *je m'en vas*. Le futur périphrastique se disait *ʒə va pârle*, à la 1ère

25. Cité dans Geddes (1908:135n.1; probablement communication personnelle de Rivard à Geddes).

pers. du sing., avec les variantes *mwe va pârle* et *ʒə mǎ va pârle* (Brandon 1898:123).

3.2.3. Ilot linguistique dans l'état américain du Missouri

Pour cette région à l'ouest du Mississippi, de tradition française depuis deux siècles et demi, Dorrance (1935:83, 97) donne, comme formes de la 1ère et de la 2e pers. du sing. de la périphrase du futur, *ma* et *ta*²⁶ suivis de l'infinitif. Le paradigme du futur périphrastique, qui est préféré au futur synthétique, du verbe *chanter*, dans Thogmartin (1979:115) contient les mêmes formes:

[mašǎte], [žvašǎte]	[švašǎte]
[tašǎte], [tyvašǎte]	[vuvašǎte]
[ivašǎte]	[ivšǎte].

3.3. Ilots linguistiques dans la zone caraïbe

Parmi les îles caraïbes où se parle une variété du français, on trouve deux îles, Saint-Barthélemy et Saint Thomas, où la langue n'est pas un créole, mais un français régional ressemblant à celui qui est en usage sur le continent américain (avec des ajouts créoles).

L'expression de postériorité dans la zone Sous le vent (Saint-Barth) et à Frenchtown (Saint Thomas), qui fut peuplé à partir de Saint-Barth, est normalement réalisée par deux formes: un futur neutre (ou lointain) et un futur prochain.

(a) Le futur neutre correspond formellement au «futur proche» français, mais avec les déviations suivantes par rapport au français standard: *va* est employé dans tout le paradigme, sauf à la 1ère pers. du sing. qui a la forme

<i>mǎvε</i> + Inf (Saint-Barth) ou bien
<i>mǎ vé</i> + Inf ~ <i>je va</i> + Inf (St. Thomas)

(b) Le futur prochain dans le «patois» de Saint-Barth et de Saint Thomas est la variante future de l'aspect continuatif. Celui-ci est formé, au présent, par une forme

26. *Ta*, indice du futur à la 2e pers. du sing. et qui, en dehors des attestations au Missouri, ne se retrouve que dans les variétés créoles, doit-il être imputé à une influence du créole? Avant le milieu du 18e siècle, quelque 500 esclaves furent importés de Saint-Domingue pour travailler dans les mines de plomb de la région. De plus, on peut imaginer que, par le commerce sur le fleuve, la région de Ste-Geneviève a eu des contacts avec le créole louisianais.

du présent de *dèt* «être» + le pronom relatif *ki* + une forme verbale finie au présent. Par conséquent, le futur du continuatif, donc le futur prochain, a la structure suivante:

{pronom personnel} + {forme du présent de *dèt*} + *ki* + *va* + {Inf},

par exemple:

vuzot e ki va le fèr «you are going to do it». (Highfield 1979:100.)

Voici les formes du futur prochain à la 1ère pers. du sing.:

- Saint-Barthélemy: *ma ki va* + Inf²⁷
- St. Thomas: À côté de la forme *sy ki va le fèr* «I am going to do it» (Highfield 1979:100), contractée à partir de *je suis...*, la 1ère pers. du sing. montre les particularités suivantes:

[...] the above forms may be replaced by *ma ki va le fèr* or in some cases a more abbreviated form, *ma ki le fèr*. This latter form, however, appears to vacillate in meaning between the present progressive and the future periphrastic progressive (i.e., «I am doing» or «I am going to do.»)

3.4. Français acadien et louisianais (cajun)

Les ouvrages consultés n'indiquent pas d'emploi de formes réfléchies ou courtes du futur proche pour la 1ère pers. du sing., la forme régulière étant *j(e) va(i)s*. Des formes courtes à la 1ère pers. du sing. sont en usage, toutefois, parmi les populations mixtes d'Acadiens et de «Canadiens». Là, la présence de ces formes est entièrement due à l'influence de l'élément québécois.

Hull s'explique le comportement différent de l'acadien par deux facteurs: d'abord, la date plus reculée de l'émigration des colons acadiens et ensuite l'appartenance de ces colons aux dialectes de l'Aunis et de la Saintonge (avec La Rochelle comme port de départ), donc à une région plus méridionale que celle des autres colons français (cf., par exemple, Hull 1979).

27. Lefebvre (1976:139); l'auteur explique l'origine de l'élément *ma*, dans le «patois» de Saint-Barthélemy, par «une forme contractée [m(o v)/m(we v)a] qui serait «à l'origine d'un des futurs de l'haïtien: [ma di u] (= "je te dirai").» Il ajoute: «Il est intéressant de relever, en franco-canadien populaire, un futur immédiat [sic] en {-a}: [ma t dzi:R sɔ] (=«je vais te dire ça» ... tout-de-suite).»

4. Créoles français

4.1. Zone caraïbe

4.1.1. Créole louisianais

Il existe deux marqueurs du futur, *a/va/ava* (dont le dernier est désuet) et *ale*. D'après Neumann (1985:214-218) le marqueur *va* équivalait normalement au futur simple français, tandis qu'*ale*, qui, quoique moins souvent, apparaît déjà dans les textes du 19^e siècle, exprime un «futur proche, défini». L'auteur parle d'une «différenciation sémantique encore rudimentaire» (1985: 217). De plus, elle indique que seulement *ale* est employé dans les phrases négatives.

A est la variante moins fréquente de *va*, et il ne se trouve qu'après un pronom sujet éliidé:

mo va ~ m'a.

Neumann constate que dans les textes du siècle précédent, *va* et *a* sont employés à titre égal, et pour expliquer la prédominance contemporaine de *va*, elle invoque l'influence possible du «cajun».

Ava doit être considéré comme un allomorphe de *va/a*; cette forme se trouve dans un ouvrage de 1895 et n'a plus été attestée depuis:

*ma va protégé toi.*²⁸

4.1.2. Créole haïtien²⁹

Le marqueur du futur est réalisé *a/va/ava*. *A* et *ava* sont employés après consonnes (par exemple *m a, m ava*), *ava* étant la variante plus emphatique. Devant une voyelle, on utilise *va*. Dans les phrases négatives, on se sert du marqueur du continuatif, *ap(e)/pe*, et non pas de *a/va/ava*.

4.1.3. Créole des Petites Antilles

À la Martinique, le marqueur normal du futur est *ke*. Mais, selon Jourdain (1956:143, 145), pour exprimer le futur rapproché, on emploie aussi très souvent *a*

28. Fortier, A. (1895), *Louisiana Folk Tales* (American Folklore Society), p. 40; d'après Goodman (1964:86).
29. Cf., par exemple, Hall (1953:33).

«venant certainement de «je m'en vas»». Une étude sur le créole martiniquais de 1874 donne *va* et la variante *a*, utilisée avec un pronom sujet élidé.

Dans le créole de Trinidad, ce marqueur est également attesté :

li a manger «he, she shall eat», *ous va manger* «you are going to eat». ³⁰

4.1.4. Créole de la Guyane française

Normalement, le futur est formé à l'aide du marqueur *ke*. Il y a les variantes *a* et *wa*, qui semblent bien être encore en usage toutes les deux. Dans ses enquêtes sur le terrain, Goodman (1964:86) a relevé *a*:

li a wew «he will see you»,

et il désigne *wa* comme «obsolète». Par contre, Saint Jacques Fauquenoy (1972:83) ne relève que *wa*:

[...] il existe [...] une forme plus ancienne en *wa* que nous avons rencontrée surtout chez des personnes âgées et principalement dans les communes en dehors de l'île de Cayenne.

La plus ancienne attestation de *a* et de *wa* date de 1872. ³¹

4.2. Zone de l'Océan Indien

4.2.1. Créole réunionnais ³²

La situation est complexe. Il y a quatre formes différentes d'expression du futur, dont une réservée aux phrases négatives.

(a) Dans les phrases affirmatives:

– *Sa/saa/saar/sava* est toujours employé avec le «marqueur verbal» *i* du créole réunionnais – phénomène qui résulte de la double nature de *sa* et ses

30. Thomas, J.J. (1869), *Theory and Practice of Creole Grammar*, Port-of-Spain (Trinidad), p. 56; cité dans Goodman (1964:86).

31. Saint-Quentin, A. (1872), *Introduction à l'histoire de Cayenne*, Antibes, pp. 142-146; d'après Goodman (1964:86). – Pour expliquer *wa*, Goodman propose, entre autres, «a development of an epenthetic *w* [...], possibly due to the frequently preceding back rounded final vowels of the personal pronouns *mo, to, nu, us*» (1964:87). Un changement phonétique du *v*-initial en *w*, pour lequel on pourrait invoquer les mêmes raisons, ne semble pas moins probable. – L'étymologie proposée par A. Horth (1949), *Le patois guyanais*, Cayenne (citée dans Saint Jacques Fauquenoy 1972:83n.20), qui dérive *wa* du présent anglais *was*, est sûrement erronée.

32. Cf. Baker et Corne (1982:16-26); Cellier (1985:90); Chaudenson (1974:338, 980).

variantes: il est aussi bien moyen servant à l'expression du futur que verbe à sens plein.

- Le «marqueur verbal» *i* est également obligatoire devant. *Va* ne se trouve pas dans les contextes de la 1ère personne.
- *A/ava* n'est jamais employé avec *i*, mais exclusivement avec un sujet pronominal; le pronom sujet apparaît dans sa forme éliée, par exemple *m a mǎzé*.

(b) Dans les phrases négatives:

- On ajoute le suffixe *-ra* (pour toutes les personnes) à la racine verbale, et la particule de négation *-pa* suit le verbe (par exemple: *m i mǎzrapa*).
- À côté de cette forme, Corne (dans Baker et Corne) donne une construction négative formée avec *va*: *li va pa vole*, *m i va pa mǎze*.

4.2.2. Créole mauricien³³

Le marqueur du futur, *a*, possède les variantes *va* et *ava*, qui sont employées lorsque le verbe suivant commence par a-. Corne précise:

a and *va*, or *a va*, are stylistic and/or social variants. The use of *va* alone seems characteristic of Frenchified Creole.³⁴

Dans les phrases négatives, on rencontre presque exclusivement *pu*, le marqueur du «futur défini».

4.2.3. Créole seychellois³⁵

Il existe les variantes *a/va/ava*. Normalement, on emploie *a*; *ava* se trouve le plus souvent devant les verbes en a- initial. *Va* est désuet. Dans les phrases négatives, on rencontre normalement le marqueur du futur *pu*, ainsi que rarement *a(va)*.

4.3. Résumé

Il a été démontré que le marqueur *a/va/wa/ava* est attesté dans tous les créoles à base lexicale française. À la lumière des résultats décrits, deux questions se posent.

33. Cf. Baker (1972:109-110); Bollée (1977b:68).

34. Corne, Chris (1973), Tense and Aspect in Mauritian Creole, *Te Reo* 16.47; cité dans Bollée (1977b:68).

35. Cf. Bollée (1977a:57); Corne (1977:104-105); D'Offay et Lionnet (1982, s.v. *a, ava, va*).

Premièrement, quel est l'âge relatif des deux marqueurs *ke* et *a/va* etc., dans les créoles de la Martinique, de Trinidad et de la Guyane française, aires qui, normalement, forment leur futur avec *ke*? Car il n'est pas exclu que *a*, *va*, *wa* soient d'une date plus récente que *ke*, même s'ils sont considérés aujourd'hui comme désuets, vieilliss ou comme variantes géolinguistiques. Deuxièmement, est-ce que l'autre variante du marqueur du futur, *va*, est à rattacher étymologiquement aux autres formes, ou est-ce qu'il s'agit là d'une formation indépendante avec comme point de départ (je/tu/il/elle/on) *va(s)* + Inf? *Va* est toujours employé avec la forme pleine du pronom sujet (ce qui peut être dû, cependant, à des raisons phonétiques); par contre, le fait qu'en créole réunionnais *va* soit toujours employé avec le «marqueur verbal» *i*, suggérerait plutôt un développement indépendant de celui de *a* et *ava*.

5. Résultats

Pour résumer les faits essentiels qui ressortent de la documentation présentée dans ce qui précède, il faut rappeler les points suivants:

- La période d'apogée de la forme réfléchie, *s'en aller* + Inf, est le 17^e siècle.
- En français littéraire et parlé du 17^e siècle ainsi que dans les dialectes d'oïl modernes, la prononciation de la 1^{ère} pers. du sing. de *aller* + Inf et de *s'en aller* + Inf se trouve être /*va*/ très souvent.
- Dans trois dialectes français, *je m'en vais* + Inf, périphrase du futur, est attesté dans des formes courtes où soit le pronom sujet est tombé (du type: «m'en va»),³⁶ soit la composante *m'en vas* est réduite (du type: «j'm'a» «j'm'an»), soit les deux phénomènes se trouvent simultanément (du type: «m'a» (dans saint. *m'a mezant*) et du type «m'wé»).
- En français québécois, et *m'en vas* et *j'ma* sont attestés à côté de *ma*.
- *Ma* + Inf servant à l'expression d'une action future à la 1^{ère} pers. du sing. est attesté dans toutes les variétés du français hors de France, donc dans les variétés régionales – sauf en acadien et en cajun – aussi bien que dans tous les créoles à base française.

Il est peu probable que la présence simultanée de *ma* en français régional nord-américain et dans les créoles français résulte de développements indépendants l'un de

36. En dépit de la chute du pronom sujet, la marque «1^{ère} pers. du sing.» reste intacte à cause du /m/- initial, fait qui peut avoir facilité la grammaticalisation.

l'autre. Au contraire, avec tous les indices que nous possédons, il est presque certain qu'une forme */(ʒ) mã/ appartenait déjà à au moins une des variétés du français qui furent transportées outre-mer par les colons.

Tout d'abord, il y a deux faits historiques qui vont dans le sens de cette hypothèse. Le peuplement des possessions sur le continent nord-américain et celui des colonies de plantations dans la zone caraïbe et dans l'Océan indien a eu lieu approximativement à la même époque, époque justement durant laquelle la forme réfléchie est attestée le plus souvent. Et l'origine dialectale des émigrants est assez homogène, quel que soit le genre de colonies françaises où ces colons s'établirent.

Mais avant tout, la supposition qu'une forme courte formée à partir de *je m'en vas* + Inf existait déjà en France, se voit appuyée sur le plan linguistique proprement dit: les attestations saintongeaises du 18^e et 19^e siècle de *ma* (dans *m'a mezant*) font autorité. À cela viennent s'ajouter les renseignements fournis par deux autres dialectes. En franco-provençal, il existe la forme [mwe] + Inf, et en picard, où la grammaticalisation de la formation réfléchie de la périphrase du futur est très avancée, *je m'en vas* + Inf se rencontre en plusieurs variantes de formes courtes.

Dans une autre forme courte, *m'ava*, attestée au Québec et dans les créoles, on a affaire à une dénasalisation sans chute du -v/-. On ne peut pas savoir si cette forme appartenait au langage des colons, mais cela serait possible. Goodman (1964:87) émet l'hypothèse que *ava*, dans les créoles, pourrait dériver d'une «combinaison intensificatoire» de *a* plus *va*; mais étant donné l'attestation parallèle de *m'ava* en québécois, l'essai d'explication de Goodman semble moins satisfaisant.

Selon mon hypothèse concernant l'origine commune de toutes les formes *ma* en français d'outre-mer, les créoles, où *m-* est la forme élidée du pronom sujet de la 1^{ère} pers. du sing., auraient donc généralisé *a* et *ava* comme marqueur du futur pour toutes les personnes grammaticales (avec pronom sujet élidé): *t a/t ava*, *l a/l ava*, *n a/n ava*, etc.

La supposition que *ma* pourrait avoir existé déjà en France au moment de l'émigration des colons n'est d'ailleurs pas nouvelle. Elle se trouve pour la première fois chez Goodman (1964:87):

There may, however, be a pre-Creole dialectal influence in that a number of New World French dialects (e.g., that of the Ste. Genevieve region of Missouri) have the contracted first and second pronoun forms *ma* and *ta*, which are used before an infinitive to indicate future time. It is not

difficult to see how these would readily be analyzed as the elided forms of the Creole pronouns *m* and *t* [...], plus *a*, which then would be analogically extended to be used with the other pronominal forms, particularly their elided variants.

Hull (1968:267) fait un pas de plus en nommant la forme verbale française qui, selon lui, est à l'origine de *ma*. Il le fait dans le contexte de la présentation de sa thèse concernant l'existence d'un «français maritime» aux 17^e et 18^e siècles. Cette variété spécifique du français aurait été en usage dans les provinces atlantiques de la France, mais surtout dans les villes portuaires à partir desquelles les colons ont gagné les possessions outre-mer, Nantes et La Rochelle; en fait, l'usage de ce «français maritime» se serait poursuivi à bord des vaisseaux en destination du Nouveau Monde tant et si bien que cet usage aurait laissé beaucoup de traces dans le français d'outre-mer.

Certain types of CanF [Canadian French] show a first person of the periphrastic future /mã fe:t/, assumed to be contracted from *je m'en vais faire*. [...] These forms must have existed in MarF [Maritime French], and undoubtedly gave rise to the /a/ variant of the future morpheme /va/ - /a/ in Creole, and perhaps helped to establish the use of the /m/ allomorph of the first person prefix.

L'historien du québécois, Juneau (1976:85), s'est également penché sur ce phénomène sous l'angle comparatif:

La prononciation *jmã* peut s'expliquer par une sorte d'écrasement: disparition du *v* intervocalique [...], puis fusion des deux voyelles en hiatus (*jmã vã* > **jmãã* > *jmã* [...]). Un croisement de *jvã* avec *jmã vã* n'est cependant pas exclu. La prononciation *jmã* ne semble pas avoir été relevée en France (v. ALF c. citée [23]), mais elle se retrouve dans le Missouri, et c'est elle qui a pu donner naissance au futur en *-a* dans la plupart des créoles [...]; donc innovation ancienne, peut-être d'origine galloromane.

Enfin, Corne (dans Baker et Corne 1982:115-116), dans une discussion de *a/ma* dans les variétés créoles et non-créoles du français d'outre-mer, déclare qu'il est convaincu du fait que toutes ces formes dérivent de *je m'en vas* + Inf, et il en arrive au résultat suivant:

The point is that even such a typical feature as the Future/Irrealis particle *a* has a French origin, not only etymologically, but also structurally and functionally [...].

De fait, les suppositions citées concernant l'âge et l'origine de *ma* en français d'outre-mer sont appuyées par la preuve de l'existence en saintongeais et en picard de formes courtes de *je m'en vas* + Inf³⁷

Un autre indice pour une origine galloromane de *ma* – cette fois-ci dans le domaine de la syntaxe – est fourni par le fait que cette formation du futur est évitée dans des contextes négatifs en français du Québec ainsi que dans presque tous les créoles français (Louisiane, Haïti, la Réunion, Ile Maurice, Seychelles). Il semble que l'exclusion de l'usage du futur périphrastique dans des phrases négatives, qui, comme je l'ai démontré, existe depuis le moyen français, ait été respectée et maintenue en français d'outre-mer.

On a aussi proposé d'autres explications de l'évolution des formes courtes. Par exemple, Sheldon (1887:214, 216) voit dans *ma vâ* une simplification de *moi vais*. Geddes (1908:135) suppose que «*ʒm v* seems to result from a bilabial *v* under influence of forms like Fr. *me* and *moi* in the speaker's mind for the first person.» Saint Jacques Fauquenoy (1985:196n.3) est d'avis que «la forme québécoise *m'as* [...] provient de la suite «m(o) (je) (v)as», après une série d'assimilations discursives.»

Pour enfin expliquer de façon concluante l'évolution de la forme courte *ma* et de ses variantes, il faut se poser la question de savoir si le développement d'une forme spéciale du futur à la 1^{ère} pers. du sing. constitue en fait un processus plausible.

Premièrement, l'apparition de formes courtes du futur périphrastique à la 1^{ère} pers. du sing. présuppose que cette personne grammaticale est particulièrement fréquente comme sujet d'actions verbales au futur. Car c'est à cette condition qu'on peut imaginer que des formes spéciales du débit rapide puissent se grammaticaliser. Comme on l'a vu dans la première partie, la 1^{ère} pers. du sing. est en effet le sujet prédominant dans des phrases au futur formées à l'aide de (*s'en*) *aller* + Inf Ceci est particulièrement vrai pour la première phase du développement de cette périphrase verbale (15^e et 16^e siècles). (Dans un cadre plus large, on pourrait se demander s'il n'y a pas des tendances universelles et immanentes dans cette catégorie

37. Morin (1983) aussi crée un lien entre les formes picardes et québécoises: «Ce qui est intéressant ici c'est que l'on a [dans le français régional du Québec] une forme voisine de celle du picard [...].»

grammaticale qui favorisent, dans la communication orale, l'emploi prédominant de la 1ère pers. du sing. dans des énoncés au futur.)

Deuxièmement, l'emploi du futur périphrastique comporte des conséquences pour la répartition des accents à l'intérieur du groupe verbal, composé du verbe principal et du signe du futur. Car, contrairement au futur simple, où la terminaison porte l'accent principal et le verbe un accent secondaire, au futur proche, l'accent repose sur le verbe principal et l'auxiliaire du futur ne reçoit qu'un accent secondaire, l'auxiliaire devenant ainsi une forme proclitique.

Troisièmement, à cela vient s'ajouter la tendance de la langue parlée de créer, dans le débit rapide, des formes courtes (ou *allegro*). La conséquence en est que justement ces syllables ou ces mots qui portent le moins d'accent se trouvent réduits ou simplifiés.

En présence de ces indices, la naissance d'une forme courte spéciale, à la 1ère pers. du sing., du futur périphrastique en français paraît tout à fait plausible.

Sven Dörper
Freie Universität Berlin

Références

- ALCe = DUBUISSON, Pierrette (1971-1982) *Atlas linguistique et ethnographique du Centre*, 3 vol., Paris, Éditions du C.N.R.S.
- ALF = GILLIÉRON, Jules/Edmond EDMONT (1902-1912) *Atlas linguistique de la France*, 8 vol., Paris, Champion.
- ALMAZAN, Vincent (1977) *Les Canadiens-français du Détroit. Leur parler*, (texte dactylographié), Belle-Rivière (Ontario).
- BAKER, Philip (1972) *Kreol. A Description of Mauritian Creole*, London, Hurst.
- BAKER, Philip et Chris CORNE (1982) *Isle de France Creole. Affinities and Origins*, Ann Arbor, Karoma.
- BAUCHE, Henri (1920) *Le langage populaire*, Paris, Payot.
- BOLLÉE, Annegret (1977a) *Le créole français des Seychelles. Esquisse d'une grammaire - textes - vocabulaire*, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, 159).
- BOLLÉE, Annegret (1977b) *Zur Entstehung der französischen Kreolendialekte im Indischen Ozean. Kreolisierung ohne Pidginisierung*, Genève, Droz (Kölner Romanistische Arbeiten, Neue Folge, Heft 51).
- BRANDON, Edgar E. (1898) «A French Colony in Michigan», *MLN* 13, 4:121-124.
- BRIDEL et L. FAVRAT (1970 [1866]) *Glossaire du patois de la Suisse romande*, Genève, Slatkine.
- BRUNOT HLF = BRUNOT, Ferdinand (1966-1968) *Histoire de la langue française des origines à nos jours*. Nouvelle édition [¹1905 sqq.], 13 vol., Paris, Armand Colin.
- CELLIER, Pierre (1985) *Comparaison syntaxique du créole réunionnais et du français (réflexions pré-pédagogiques)*, La Réunion, Université de la Réunion.
- CHAUDENSON, Robert (1974) *Le lexique du parler créole de la Réunion*, 2 vol., Paris, Champion.
- CLAPIN, Sylva (1974 [1894]) *Dictionnaire canadien-français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Langue française au Québec, III, 2).
- CORNE, Chris (1977) *Seychelles Creole Grammar. Elements for Indian Ocean Proto-Creole Reconstruction*, Tübingen, Narr (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 91).
- DEBRIE, René (1974) *Étude linguistique du patois de l'Amiénois*, Thèse d'État (=Éklitra: Tradition picarde 18) Amiens, Archives départementales de la Somme.

- DEBRIE, René (1982) «D'une tournure originale et mal expliquée pour traduire «je vais» en picard», *Éklitra: Tradition picarde* 16:7-11.
- DEBRIE, René (1983) *Lexique picard des parlers est-amiénois*, Amiens, Université de Picardie (Publications du Centre d'Études picardes, 22).
- DESHAIES, Denise et Eve LAFORGE (1981) «Le futur simple et le futur proche dans le français parlé dans la ville de Québec», *Langues et linguistique*, Québec, Université Laval, 7:21-37.
- Dictionnaire du français québécois*. Description et histoire des régionalismes en usage au Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours, incluant un aperçu de leur extension dans les provinces canadiennes limitrophes. Volume de présentation (1985) sous la direction de Claude Poirier, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope (1974 [1909]) *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Langue française au Québec, III, 3).
- D'OFFAY, Danielle et Guy LIONNET (1982) *Diksyonner kreol-franse. Dictionnaire créole seychellois-français*, Hamburg, Buske (Kreolische Bibliothek, 3).
- DÖRPER, Sven (1988) ««M'as vous d_zire quèque chose»: Das Schicksal der französischen Verbalperiphrase *s'en aller* + Infinitiv», *Neue Romania*, Freie Universität Berlin, 7:1-42.
- DORRANCE, Ward Allison (1935) *The Survival of French in the Old District of Sainte Geneviève*, Columbia, University of Missouri (University of Missouri Studies, 10/2).
- DOUSSINET, Raymond (1971) *Grammaire saintongeaise. Étude des structures d'un parler régional*, La Rochelle, Rupella.
- DUGUET, Jacques (1970) *Le manuscrit de Pons. Recueil de textes en patois saintongeais du XVIII^e siècle*, Édition avec introduction, notes, index et glossaire, Niort, Société d'études folkloriques du Centre-Ouest.
- DURAFFOUR, Antonin (1932) *Description morphologique avec notes syntaxiques du parler franco-provençal de Vaux (Ain) en 1919-1931*, Grenoble, chez l'auteur, Institut de phonétique de Grenoble.
- ERNST, Gerhard (1985) *Gesprochenes Französisch zu Beginn des 17. Jahrhunderts. Direkte Rede in Jean Héroards «Histoire particulière de Louis XIII» (1605-1610)*, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, 204).
- FEW = VON WARTBURG, Walther (1948-) *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Basel, Zbinden.
- FLYDAL, Leiv (1943) *Aller et venir de suivis de l'infinitif comme expressions de rapports temporels*, Oslo, Dybwad (= Avhandlingar utgitt av Det Norske Videnskaps-Akademi i Oslo. II: Historisk-Filologisk Klasse, 1943, No. 3).

- FRANÇOIS, Denise (1974) *Français parlé. Analyse des unités phoniques et significatives d'un corpus recueilli dans la région parisienne*. 2 vol., Paris, SÉLAF (Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, numéro spécial, 2).
- GEDDES, James, Jr. (1908) *Study of an Acadian-French Dialect Spoken on the North Shore of the Baie-des-Chaleurs*, Halle, Niemeyer.
- GOODMAN, Morris F. (1964) *A Comparative Study of Creole French Dialects*, The Hague/London/Paris, Mouton (Janua Linguarum, series practica, 4).
- GOUGENHEIM, Georges (1929) *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Nizet.
- GPFC = *Glossaire du parler français au Canada* (1968 [1930]) Québec, Les Presses de l'Université Laval (Langue française au Québec, III, 1).
- HAASE, A. (1898) *Syntaxe française du XVII^e siècle*, Paris, Picard.
- HALL, Robert A., Jr. (1953) *Haitian Creole. Grammar, Texts, Vocabulary*, The American Anthropologist 55.2, part 2, memoir 74.
- HIGHFIELD, Arnold R. (1979) *The French Dialect of St. Thomas, U.S. Virgin Islands. A Descriptive Grammar with Texts and Glossary*, Ann Arbor, Karoma.
- HULL, Alexander (1956) The Franco-Canadian Dialect of Windsor, Ontario, A Preliminary Study, *Orbis* 5, 1:35-60.
- HULL, Alexander (1968) The Origins of New World French Phonology, *Word* 24:255-269.
- HULL, Alexander (1979) Affinités entre les variétés du français, *Le français hors de France*, éd. par Albert Valdman, Paris, Champion, pp.165-180.
- JOURDAIN, Élodie (1956) *Du français aux parlers créoles*, Paris, Klincksieck.
- JUNEAU, Marcel (1976) *La jument qui crotte de l'argent. Conte populaire recueilli aux Grandes-Bergeronnes (Québec)*. Édition et étude linguistique, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Langue française au Québec, II, 2).
- KAHN, Felix (1954) *Le système de l'indicatif chez un Parisien et chez une Bâloise*, Genève, Droz (Publications romanes et françaises, 46).
- LANDRY, Joseph Allyn (1943) *The Franco-Canadian Dialect of Papineauville, Québec. Phonetic System, Morphology, Syntax and Vocabulary*, Thèse de doctorat, University of Chicago.
- LEFEBVRE, Gilles R. (1976) «Français régional et créole à Saint-Barthélemy (Guadeloupe)», *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (I)*. Colloque tenu à l'Université d'Indiana, Bloomington, du 28 au 30 mars 1974, éd. par Émile Snyder et Albert Valdman, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Travaux du Centre international de recherche sur le bilinguisme, A-11), pp.122-146.

- LEGENDRE, Napoléon (1887) «La langue que nous parlons», *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 5, 1:129-141.
- LOCKE, William N. (1949) *Pronunciation of the French Spoken at Brunswick, Maine, Greensboro* (North Carolina), American Dialect Society (Publication of the American Dialect Society, 12).
- MANSEAU, J. A. (1881) *Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada avec leur correction, suivi d'un Dictionnaire canadien*, Québec, Langlais.
- MANZ, Georg (1909) *Das Verbum nach den französischen Grammatiken von 1500-1750*, Halle, Niemeyer.
- MORIN, Yves-Charles (1983) «Lettre», *Éklitra: Tradition picarde* 17:17.
- MORIN, Yves-Charles (1985) «On the Two French Subjectless Verbs *voici* and *voilà*», *Language* 61, 4:777-820.
- MUSSET, Georges (1929-1948) *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, 5 vol., La Rochelle, Masson.
- NEUMANN, Ingrid (1985) *Le créole de Breaux Bridge, Louisiane. Étude morphosyntaxique - textes - vocabulaire*, Hamburg, Buske (Kreolische Bibliothek, 7).
- NYROP, Kristoffer (1903) *Grammaire historique de la langue française*. Vol. II: Morphologie, Kopenhagen, Nordiske Forlag.
- ROBINSON, Sinclair et Donald SMITH (1984) *Practical Handbook of Quebec and Acadian French - Manuel pratique du français québécois et acadien*, Toronto, Anansi.
- SAINT JACQUES FAUQUENOY, Marguerite (1972) *Analyse structurale du créole guyanais*. Paris, Klincksieck (Études linguistiques, 13).
- SAINT JACQUES FAUQUENOY, Marguerite (1985) «Les structures populaires du québécois», *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines de Nice* (= Hommage à Pierre Guiraud, Paris: Les Belles Lettres) 52:193-204.
- SHELDON, Edward S. (1887) «Some Specimens of a Canadian French Dialect Spoken in Maine», *PMLA* 3:210-218.
- THOGMARTIN, Clyde Orville, Jr. (1979) Old Mines, Missouri et la survivance du français dans la haute vallée du Mississippi, *Le français hors de France*, éd. par Albert Valdman, Paris, Champion, pp.111-118.
- THUROT, Charles (1881) *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens*, 2 vol., Paris, Imprimerie nationale.
- VALDMAN, Albert (1965) «Compte rendu de: Conwell, Marilyn/Alphonse Juilland (1963)», *Louisiana French Grammar*. Vol. I: Phonology, Morphology and Syntax, The Hague, Mouton (Janua Linguarum, series practica, 1), *Linguistics* 12:91-100.

- VASSEUR, Gaston (1963) *Dictionnaire des patois picards du Vimeu (Somme)*. Avec considération spéciale du dialecte de Nibas, Amiens, Musée de la Picardie (Collection de la Société linguistique de Picardie, 4).
- VEY, Eugène (1978 [1911]) *Le dialecte de Saint-Étienne au XVII^e siècle*, Genève, Slatkine.
- WERNER, Edeltraud (1980) *Die Verbalperiphrase im Mittelfranzösischen. Eine sematisch-syntaktische Analyse*, Frankfurt a.M./Berne/Cirencester, Lang (Studia romanica et linguistica, 11).
- WILMET, Marc (1970) *Le système de l'indicatif en moyen français. Études des « tiroirs » de l'indicatif dans les farces, sotties et moralités françaises des XV^e et XVI^e siècles*, Genève, Droz (Publications romanes et françaises, 107).